

## Réunion de la section 25 du CNU, le 4 mars 2009

La 25<sup>ème</sup> section du CNU a constaté l'absence d'avancées significatives sur le dossier de la réforme des statuts des enseignants chercheurs et **maintient sa rétention des résultats des qualifications 2009** avec reconduction hebdomadaire sur la base d'un vote électronique dans la section.

Elle s'associe aussi au mouvement de contestation dans l'enseignement supérieur, concernant en particulier :

- le maintien en 2009 des suppressions de postes universitaires
- l'affaiblissement programmé du CNRS et des EPST
- le maintien du projet de masterisation des concours de l'enseignement secondaire

Elle annonce cependant que **les candidats seront informés personnellement dans les jours à venir du résultat de qualification qui les concerne**. Dans le cas où cette information ne leur parvient pas, ils peuvent se mettre en contact avec le président de la section, M. Peigné ([peigne@lmpt.univ-tours.fr](mailto:peigne@lmpt.univ-tours.fr)).

**Elle rassure enfin les candidats sur les conséquences de la rétention des résultats.** Quelques établissements ayant publié des postes au fil de l'eau constatent que certains de leurs candidats sont encore "En attente de qualification" à l'approche de la date de clôture des candidatures. Cela signifie que lors de la saisie de leur candidature au poste, ces candidats ont référencé une qualification en cours au titre de la campagne 2009 et que les résultats de cette candidature à la qualification n'ont pas encore été communiqués à l'administration par le CNU.

Cette situation ne doit pas empêcher la prise en compte de ces candidats par vos instances, éventuellement jusqu'au terme de la procédure, en attendant que les résultats de la qualification soient connus de l'administration et puissent être affichés dans GALAXIE. En effet, **la recevabilité des candidatures doit être établie au plus tard au moment de la nomination.**

Les candidats qui sont déjà titulaires d'autres qualifications valides (élément vérifiable dans l'application) doivent, dans tous les cas, être considérés comme recevables, quant aux autres **leur dossier sera automatiquement actualisé dans GALAXIE lorsque le CNU aura fourni les résultats de ses travaux pour la section et les candidatures concernées.** Pour ceux d'entre eux qui auront été déclarés qualifiés, l'application vérifiera que la date à laquelle aura été prise la décision du CNU (date du procès-verbal de la réunion plénière) à leur égard est bien antérieure ou égale à la date de clôture des candidatures pour le ou les postes concernés et les déclarera recevables si tel est le cas. Dans le cas contraire, qu'ils ne soient pas déclarés qualifiés ou que leur résultat ait été décidé postérieurement à la clôture des candidatures, ils seront définitivement irrecevables et l'application bloquera leur(s) candidature(s).

Après consultation électronique, le CNU 25 prolonge la rétention des résultats de qualification jusqu'au jeudi 19 mars 2009